

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININ



Lycée
Guy Mollet Arras
Progressons, tous !
The best we can be



Elle s'adresse aux filles de la seconde à la terminale !

Responsable de la section : M.Tilak accompagné de
M.Bailly
Benjamin.tilak@ac-lille.fr

L'ADMISSION EN SECTION FOOT FÉMININ

La procédure est présentée sur le site du lycée.

Les documents d'inscription sont disponibles et téléchargeables sur le site du lycée :

<http://www.lyceeguymollet.fr> ou



LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE SONT :

1. Un bon dossier scolaire.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club sur vos aptitudes physiques, techniques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers de candidature sont mis en ligne fin Mars sur le site du Lycée (après la journée Portes ouvertes).

La date butoir de réception des dossiers de candidature est spécifiée sur ces derniers qui seront étudiés en commission début Mai.

Après étude des dossiers scolaires, les candidats et candidates admissibles sont convoqué(e)s pour une demi-journée de tests dans le courant du mois de Mai.

L'admission dans la section foot-féminin est prononcée après les tests selon la modalité suivante:

→ Les élèves **ADMIS EN SECTION SPORTIVE ET LEURS REPRESENTANTS LEGAUX** (ainsi que ceux sur liste d'attente) **seront DESTINATAIRES D'UN MAIL**



LE PROJET ÉDUCATIF DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININ DU LYCÉE GUY MOLLET D'ARRAS

→ La réussite scolaire est primordiale et prioritaire sur la pratique sportive : des mesures spécifiques sont mises en place en ce sens (suivi, bilan périodique, soutien...)

→ Le développement des "savoir-faire" liés à l'activité football, ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique et des rôles annexes (Coaching, Arbitrage) sont les principaux objectifs sportifs de la section.

→ L'accent sera également mis sur les "savoir-être" avec le développement de l'autonomie, de l'engagement et la participation aux différents événements.

→ Un programme d'au moins 4 heures de pratique est organisé sur 2 jours avec des thématiques spécifiques de travail et un calendrier prédéfini à l'avance.

L'adhésion à l'association sportive du lycée est obligatoire !

Lycée Guy Mollet
57 rue Bocquet Flochel - 62 000 ARRAS
www.lyceeguymollet.fr
Tel 03 21 21 49 50

Elle s'adresse aux filles de la seconde à la terminale !

Responsable de la section : M.Tilak accompagné de
M.Bailly
Benjamin.tilak@ac-lille.fr

L'ADMISSION EN SECTION FOOT FÉMININ

La procédure est présentée sur le site du lycée.
Les documents d'inscription sont disponibles et téléchargeables sur le site du lycée :

<http://www.lyceeguymollet.fr> ou



LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE SONT :

1. Un bon dossier scolaire.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club sur vos aptitudes physiques, techniques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers de candidature sont mis en ligne fin Mars sur le site du Lycée (après la journée Portes ouvertes).

La date butoir de réception des dossiers de candidature est spécifiée sur ces derniers qui seront étudiés en commission début Mai.

Après étude des dossiers scolaires, les candidats et candidates admissibles sont convoqué(e)s pour une demi-journée de tests dans le courant du mois de Mai.

L'admission dans la section foot-féminin est prononcée après les tests selon la modalité suivante:

→ Les élèves **ADMIS EN SECTION SPORTIVE ET LEURS REPRESENTANTS LEGAUX** (ainsi que ceux sur liste d'attente) **seront DESTINATAIRES D'UN MAIL**



LE PROJET ÉDUCATIF DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININ DU LYCÉE GUY MOLLET D'ARRAS

→ La réussite scolaire est primordiale et prioritaire sur la pratique sportive : des mesures spécifiques sont mises en place en ce sens (suivi, bilan périodique, soutien...)

→ Le développement des "savoir-faire" liés à l'activité football, ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique et des rôles annexes (Coaching, Arbitrage) sont les principaux objectifs sportifs de la section.

→ L'accent sera également mis sur les "savoir-être" avec le développement de l'autonomie, de l'engagement et la participation aux différents événements.

→ Un programme d'au moins 4 heures de pratique est organisé sur 2 jours avec des thématiques spécifiques de travail et un calendrier prédéfini à l'avance.

L'adhésion à l'association sportive du lycée est obligatoire !

Lycée Guy Mollet
57 rue Bocquet Flochel - 62 000 ARRAS
www.lyceeguymollet.fr
Tel 03 21 21 49 50

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININ



Lycée
Guy Mollet Arras
Progressons, tous !
The best we can be

